



FORMULAIRE DE DEMANDE DÉROGATION MINEURE

Coût : 300 \$

Lorsqu'une résolution autorisant une dérogation mineure doit être transmise à la MRC tel que prévu à l'article 145.2 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, les frais prévus au Règlement 232-22 établissant la tarification pour le dépôt et l'analyse d'une dérogation mineure par la MRC des Appalaches, et ses amendements le cas échéant, s'ajoutent au coût de la demande de dérogation mineure.

Réservé à la municipalité

N°

IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET DU REQUÉRANT

PROPRIÉTAIRE

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

REQUÉRANT

Même que le propriétaire

Nom : _____

Adresse : _____

Ville : _____

Code postal : _____

Téléphone : _____

Courriel : _____

EMPLACEMENT VISÉ PAR LA DEMANDE

Adresse : _____

Numéro du lot : _____

DESCRIPTION SOMMAIRE DE LA DEMANDE

**Quelles sont les raisons pour lesquelles vous ne pouvez pas vous conformer à la réglementation existante?
D'autres solutions sont-elles envisageables pour rendre votre projet conforme ?**

Avez-vous fait part de vos intentions aux propriétaires voisins? Si oui, vous ont-ils demandé de modifier certains aspects de votre projet? Si oui, lesquels? (Peut référer à une lettre des voisins)

Quel préjudice sérieux vous ferait subir le respect de la réglementation actuelle?

Disposition(s) visée(s) par la demande de dérogation mineure (à l'usage de la municipalité)

	Règlement	N° du règlement	Article	Aspect visé par la demande de dérogation	Norme exigée	Dérogation demandée	Écart (%)
1							
2							
3							

Conditions d'admissibilité à une dérogation (à l'usage de la municipalité)

- La demande porte sur une disposition du règlement de zonage ou de lotissement
- La demande ne porte pas sur l'usage ni sur la densité d'occupation du sol
- La demande ne porte pas sur un objet qui interdit une dérogation mineure (article 113, 2e alinéa, par 16° et 16.1°, LAU, article 115, 2e alinéa, par 4° et 4.1° LAU)
- Si les travaux sont en cours ou déjà exécutés, ces travaux doivent avoir fait l'objet d'un permis de construction

Demande admissible : Oui Non

DOCUMENTS REQUIS

Plan d'implantation ou croquis si nécessaire.

SIGNATURE

Je déclare que les renseignements inscrits ci-dessus sont exacts et complets. Je comprends que les frais d'études (300,00 \$) doivent être payés lors du dépôt de la demande et qu'ils sont non remboursables, peu importe la nature de la décision du conseil municipal à cet égard.

Signature du requérant

Date

**Veillez nous faire parvenir votre demande au bureau municipal
ou par courriel à l'adresse suivante : permis@saintpierredebroughton.ca**